## Industrie : Olivier Lluansi fait 8 recommandations pour la nouvelle législature

« Industrie : les 8 initiatives à lancer immédiatement », titre Les Echos, qui publie le point de vue d'Olivier Lluansi. Il fait ces propositions pour les 100 premiers jours de la nouvelle législature. L'expert juge la réindustrialisation est un faux-plat, progressant moins vite que celle de l'UE. Il propose une démarche qu'il nomme « coopération, ancrage territorial, résilience, circuits courts » et recommande de promouvoir les achats made in France en répartissant les efforts entre les achats responsables interentreprises, les achats engagés des consommateurs et la commande publique, avec une hausse de 15 milliards d'euros ; de mettre en place un fonds d'accélération des projets pour les PMI et les ETI similaire à France Relance, avec une dotation annuelle triple (300 millions d'euros Etat (enveloppe véritablement régionalisée de France 2030), 300 millions régions (cumul), 300 millions fonds européens sous consommés); de créer une fondation pour déployer les initiatives qui refont le lien entre l'industrie et les familles, ainsi qu'avec l'éducation, dotée annuellement de 1 % de la valeur ajoutée non réalisée du fait des emplois vacants dans l'industrie ; de sortir de la logique « marché » 60 TWh d'électricité nucléaire via un mécanisme de « contract for difference » et de l'allouer aux industries exposées à la concurrence internationale : d'identifier et de « sanctuariser » par la loi 25 000 hectares de foncier industriel pour 10 ans ; de flécher progressivement 3 % de l'épargne vers l'investissement productif; de confirmer la trajectoire de baisse des impôts de production tout en conservant le lien entre fiscalité locale et développement des activités économiques ; d'étendre le pouvoir de dérogation des préfets pour motif d'« intérêt régional ». (Les Echos, p.10)